



Guide

ENFANCE
JEUNESSE

2021 - 2022

LÉGENDES



Localisation



Tranche d'âge



Nombre de places

"LE GUIDE ENFANCE JEUNESSE 2021"

Editeur : Mairie de Canteleu - 13 place Jean-Jaurès, 76380
Canteleu - ☎ 02 32 83 40 00

Directeur de publication : Mélanie Boulanger

Co-directeur de publication : Guillaume Coutey

Rédaction : Service Enfance-Jeunesse / Service Communication

Conception et mise en page : William Boutte

Illustrations : ©Shutterstock/Irina Levitskaya

Impression : Planète Graphique - Diffusion gratuite / Dépôt légal
à parution / **Imprimé sur papier traité sans chlore.**





Madame, Monsieur,

*Structures d'accueil, infos pratiques, animations proposées :
autant de sujets, autant de questions que se posent les familles
soucieuses du bien être de leur enfant ou adolescent.*

*Dans notre Ville, l'offre est importante et ce guide "Enfance-
Jeunesse" permet à chacun de trouver simplement les
réponses adaptées à ses besoins, pour permettre à la
jeunesse cantilienne de passer d'agréables moments. Bonne
lecture !*

Mélanie Boulanger

Maire



La Halte-Garderie «Les P'tits Loups» est un lieu de référence avec ses locaux adaptés à l'accueil des tout-petits et avec des professionnels engagés mais aussi pour les solutions de garde de son enfant avec son service « à la carte». Véritable lieu de socialisation, de découverte et d'écoute, les enfants y jouent en groupe, rencontrent des petits camarades du même âge tandis que les parents peuvent y découvrir de nouvelles activités à partager avec leur enfant ou échanger sur leurs expériences, s'informer et se former.

La structure accueille les enfants âgés de 3 mois à 3 ans (non scolarisés) en journée complète (à partir de 18 mois), à la demi-journée ou pour quelques heures en fonction des besoins des parents.

Le dossier de demande de préinscription est à retirer au Guichet Accueil Famille de l'Hôtel de Ville, ou directement à la Halte-Garderie "Les P'tits Loups" durant les heures d'ouvertures.



Fonctionnement

- Des séances d'adaptation sont mises en place préalablement avant l'ouverture des réservations par les familles aux dates souhaitées.
- Ouverte 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 8h15 à 17h45.
- La Halte-Garderie est fermée en août et durant les vacances de fin d'année.
- La structure dispose de 20 places sur inscription.
- Encadrement assuré par des professionnels (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, personnes titulaires d'un CAP Petite Enfance).
- Elle propose des animations pour les tout-petits et ateliers d'éveil.
- Le tarif de la famille est calculé selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales et en fonction des ressources (facturation à l'heure de présence réelle de l'enfant).

Adresse

4, allée Pablo Picasso, Espace du Loup

Renseignements  02 35 36 38 75

Les enfants et les jeunes inscrits dans les Accueils de Loisirs municipaux sont encadrés par des animateurs ayant suivi une formation agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Les taux d'encadrement et de qualification du personnel d'animation respectent la réglementation en vigueur, dont l'ensemble des textes figurent dans le code de l'action sociale et des familles.

ACCUEIL DE LOISIRS ANIMÉS - 3 ► 10 ANS

- Les 3 ans (ou deux ans et demi s'ils sont scolarisés) à 5,5 ans, sont accueillis dans un climat convivial et respectant leur rythme biologique. L'équipe cherche à favoriser leur socialisation et leur autonomie, par la découverte de diverses activités manuelles, ludiques, sportives tout en suscitant leur curiosité. Ainsi les enfants apprennent à devenir tous les jours un peu plus grand !
- Les 5 ans et demi à 10 ans, expérimentent quant à eux de nombreuses activités faisant appel à leur créativité naturelle. C'est l'endroit idéal pour s'amuser et apprendre en se divertissant agréablement entre copains. L'Accueil a alors pour vocation d'épanouir les enfants durant leurs temps libres, tout en découvrant de nouvelles pratiques éducatives et récréatives, mais aussi sportives et culturelles !

Horaires & Périodes de Fonctionnement

| Périodes d'ouvertures | | Mercredi (période scolaire) | Vacances scolaires |
|---|------------|--------------------------------|-----------------------|
| | | ✓ | ✓ |
| Les envois (Accueil et départ échelonnés) | Matin | 7h45 - 9h30 | |
| | Midi | 11h30 - 12h | |
| | Après-midi | 13h30 - 14h | |
| | Soir | 17h - 18h | |



Adresse

Accueil de Loisirs «Ani'Mômes»,
Ancienne route de Duclair. ☎ 02 32 83 40 19

ACCUEIL DE LOISIRS ADO - 11 ► 14 ANS

Il accueille les Ados âgés de 11 à 14 ans. L'équipe d'animation se donne pour objectif de les accompagner sur le chemin de l'adolescence et de l'apprentissage du savoir-vivre ensemble. C'est le lieu pour s'ouvrir sur soi, mais aussi sur le monde, au fil du temps. Ainsi, chacun trouve toute sa place entre activités sportives, créatives et de détente !

Adresse Local Jeunes, plaine des bas jardins,
34 rue Alexandre Dumas. ☎ 02 32 83 40 19

Horaires & Périodes de Fonctionnement

| Période d'ouvertures | | Mercredi (période scolaire) | Vacances scolaires |
|---|------------|--------------------------------|-----------------------|
| | | X | ✓ |
| Les envois (Accueil et départ échelonnés) | Matin | 7h45 - 9h30 | |
| | Midi | 11h30 - 12h | |
| | Après-midi | 13h30 - 14h | |
| | Soir | 17h - 18h | |

LES VACANCES SCOLAIRES 2020 :

- ▶ **Eté** : mercredi 7 juillet / vendredi 27 août 2021
- ▶ **Automne** : lundi 25 / vendredi 5 novembre 2021
- ▶ **Noël** : lundi 20 / vendredi 31 décembre 2021
- ▶ **Hiver** : lundi 7 février / vendredi 18 février 2022
- ▶ **Printemps** : lundi 11 avril / vendredi 22 avril 2022

LES MERCREDIS PÉRISCOLAIRES :

Du mercredi 1er septembre 2021 au mercredi 6 juillet 2022.



LES CAPS DE L'ÉTÉ

La Ville propose des séjours de vacances de 5 jours 4 nuits, les « CAPS » dans des structures agréées. Les CAPS proposent des formules « tout compris », en pension complète, en logement de qualité, avec des activités sportives et de découvertes, permettant de proposer aux 7/15 ans de conditions de séjour parfaites.

► Chaque séjour repose sur une dominante adaptée à la tranche d'âge proposée. L'objectif est de permettre aux enfants et adolescents de changer pour quelques jours d'environnement, afin de découvrir de nouvelles pratiques sportives et/ou culturelles. Cela passe par l'apprentissage de la vie en collectivité, d'aller un peu plus loin dans le savoir vivre ensemble. Et finalement de grandir un peu plus pendant le temps des vacances, de s'amuser, de prendre du bon temps.

Une réunion d'information des différents séjours de vacances aura lieu **le vendredi 25 juillet 2021 à 18h**, à l'Accueil de Loisirs Ani'Mômes, Ancienne route de Duclair, permettant aux équipes de répondre à toutes les interrogations des familles.

▶ *CAP ABYSSE*

Du 12/07 au 16/07/2021  11 - 14 ans

Visites : Journée à la Cité de la Mer de Cherbourg (La grande galerie, les aquariums, le sous-marin le Redoutable, Expo le Titanic)

Activités* : Plongée sous marine (2 séances), Optimiste, Plage

Adresse  313, rue des Algues TOURLAVILLE - 50110 Cherbourg-en-Cotentin

▶ *CAP PETIT SCIENTIFIQUE*

Du 19/07 au 23/07/2021  8 - 10 ans


Activités : La chimie dans tous ses états, la poussée d'Archimède, Bolidés en tout genre, Grand jeu autour de la science.

Adresse  2, route des Vallons, 76780 Argueil.

► **CAP APPRENTI SORCIER**

Du 26/07 au 30/07/2021  7-8 ans

Activités : Ateliers Création de contes, Balades contées et chantées, Fioles magiques, Les petits esprits d'Arville, Bestiaire et animaux fabuleux, Grands Jeux : « Défis à la Commanderie », « Potions et sortilèges », « La Malédiction d'Aridavilla ».

Adresse  Centre d'Hébergement Commanderie d'Arville, route des Templiers, 41170 Arville

► **CAP LITTORAL**

Du 2/08 au 06/08/2021  7 - 10 ans

Visites : Traversée en bateau et Journée sur les Iles de Chausey, visite du château de Pirou.

Activités * : Char à voile, fabrication cerf-volant, Attelage des grandes marées, Equitation, Plage

Adresse  «Centre les Sables d'Or», 16 impasse Roquerets 50560 Gouville-sur-Mer

▶ **CAP CAMPAGNE**

Du 9/08 au 13/08/2021  7 - 8 ans

Activités : Festyland

Activités : Rallye photos, équitation, balade à vélo, ferme pédagogique.

Adresse  Les Hauts Tilleuls, route de St Aubin, 14440 Tailleville

▶ **CAP EXTREM'SPORT**

Du 16/08 au 20/08/2021  11 - 14 ans

Activités : 1 séance rappel escalade, 1 descente en tyrolienne, course d'orientation raid, 1 descente kayak raid, 1 randonnée VTT, 1 descente de rivière en kayak*, 1 séance tir.

Adresse  Centre de Pleine Nature Lionel Terray, 14570 Clécy

***La pratique de ces activités demande la détention d'un test d'aisance aquatique. Les participants inscrits aux CAPS (nécessitant ce test) pourront se rendre à la piscine municipale « Aqualoup » pour le passer gratuitement sur tous les temps d'ouverture au public.**





Toutes les inscriptions 2021-2022 débutent le mardi 25 mai 2021.

Les inscriptions ont lieu à l'Hôtel de Ville, en salle Maurois, dont l'accès des usagers est exclusivement possible par l'arrière de la Mairie, jusqu'à 15 jours avant l'accueil de l'enfant sur les Accueils de Loisirs, en fonction des places disponibles sur les périodes demandées par les familles. Ce délai de 15 jours permet d'organiser un accueil de qualité (réservation des repas, encadrement suffisant).

☎ 02 32 83 40 00 @ contact@ville-canteleu.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL FAMILLE - GUICHET E

| Jours | Heures d'ouverture |
|------------------------|---------------------------|
| Lundi | 8h15 - 12h15 / 14h - 17h |
| Mercredi | 8h15 - 12h15 / 14h - 17h |
| Mardi, jeudi, vendredi | 14h - 17h |

ATTENTION !

AVANT TOUTE 1ERE INSCRIPTION EN 2021, LES FAMILLES DOIVENT AVOIR FAIT CALCULER LEUR QUOTIENT FAMILIAL (QF) AUPRÈS DU CCAS, À L'HÔTEL DE VILLE. A DÉFAUT, LE TARIF "ZO" EXTÉRIEUR EST APPLIQUÉ, OU SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE UN MOIS LE TARIF M (MAXIMUM CANTILIEN).

Les enfants peuvent être inscrits sur les Accueils de Loisirs à la journée ou à la demi-journée.

Aucune rétroactivité n'est possible pour l'application d'un tarif inférieur. Seul le quotient familial du jour de l'inscription est pris en compte.

Pour toute inscription sur les Accueils de Loisirs, les familles doivent systématiquement remplir et signer un calendrier d'inscription.

AUCUNE INSCRIPTION N'EST PRISE PAR TÉLÉPHONE, PAR MAIL, NI PAR CORRESPONDANCE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE.

PIECES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À L'INSCRIPTION :

- ▶ Carte QF à jour.
- ▶ Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé.
- ▶ Pour les CAPS un certificat médical de bonne santé et de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.
- ▶ Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, etc.).
- ▶ Attestation d'assurance en Responsabilité Civile de l'enfant, couvrant les activités extra-scolaires (à demander à l'assureur) :

Les parents sont responsables des dommages causés par leur enfant envers d'autre(s) enfant(s), le personnel municipal, les locaux, le mobilier et le matériel.

- ▶ Une photo d'identité récente à apposer sur la fiche d'inscription.

EVENTUELLEMENT SI L'ENFANT EST CONCERNE :

- ▶ Ordonnance médicale récente, s'il fait l'objet d'une médication quotidienne ou régulière.
- ▶ Copie de décision de justice établissant les règles de garde de l'enfant, sous enveloppe cachetée.
- ▶ Informer le guichet Famille de l'existence d'un PAI (Programme d'Accueil Individualisé) s'il existe déjà pour l'année en cours.

PAIEMENT

Possible par carte ou chèque bancaire, espèces, chèques vacances ANCV, Bons Temps Libres CAF.

ACCUEILS DE LOISIRS

- ▶ La facturation est établie à partir du nombre de jours de présences indiqués sur le calendrier de réservation lors de l'inscription administrative. La famille doit la régler immédiatement afin de valider les réservations.
 - ▶ Sur les CAPS, il est offert la possibilité aux familles de payer leur participation en plusieurs fois dans les conditions suivantes :
 - ▶ En 3 fois, si l'inscription est effectuée avant le 31 mai avec le versement d'un acompte de 30% du coût total, le jour de la réservation.
 - ▶ En 2 fois, si l'inscription est effectuée avant le 30 juin avec le versement d'un acompte de 50% du coût total, le jour de la réservation.
 - ▶ Le solde fera l'objet d'une facture dont le règlement sera à verser directement auprès de la Trésorerie de Déville-lès-Rouen, après réception d'un avis.
- En tout état de cause, le séjour devra être intégralement payé avant le départ de l'enfant. Pour les inscriptions ayant lieu à partir du 1er juillet, le règlement devra être opéré en une seule fois, et avant le départ de l'enfant.

AIDES AUX FAMILLES - Des réductions peuvent être accordées :

- ▶ Aux allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales en fonction de leur quotient familial, et des conditions d'octroi fixées par la CAF de Seine-Maritime.
- ▶ Aux personnes dont la situation familiale est soudainement modifiée (se renseigner auprès du CCAS, pour une mise à jour de QF).

REMBOURSEMENT :

Les familles peuvent demander le remboursement des réservations réglées, uniquement pour raison médicale dans le délai d'un mois suivant l'absence, si elle est constituée de 3 jours consécutifs au minimum sur une structure municipale relevant des services Education et/ou Jeunesse, et justifiée par un certificat médical daté de 2 jours au plus tard suivant le premier jour d'absence de l'enfant.

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS & CAPS

| FORMULES À L'UNITÉ RÉSERVÉE | | | | |
|-----------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Quotients familiaux | Journée complète | 1/2 journée (repas inclus) | 1/2 journée (sans repas) | Caps de l'été 6 - 14 ans |
| A | 2 € | 1,20 € | 0,90 € | 18 € |
| B | 2,80 € | 1,60 € | 1,30 € | 25,20 € |
| C | 3,60 € | 2,10 € | 1,60 € | 32,40 € |
| D | 4 € | 2,30 € | 1,80 € | 36 € |
| E | 4,80 € | 2,80 € | 2,10 € | 43,20 € |
| F | 6 € | 3,50 € | 2,60 € | 54 € |
| G | 7,50 € | 4,60 € | 3,50 € | 67,50 € |
| M* | 19 € | 11,70 € | 8,90 € | 171 € |
| ZO** | 39,39 € | 22,82 € | 17,28 € | 354,51 € |
| Z1*** | 27,60 € | 16 € | 12,10 € | 248,20 € |

*M : Le tarif M s'applique aux résidents de Canteleu sans carte QF. **ZO : Correspond aux résidents hors commune.

FORMULES AU FORFAIT RÉSERVÉ

| Quotients familiaux | Forfaits mercredi trimestriel | | | Vacances |
|---------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| | Journée complète | 1/2 journée (repas inclus) | 1/2 journée (sans repas) | Semaine à la journée complète |
| A | 16 € | 9,60 € | 7,20 € | 7,60 € |
| B | 22,40 € | 12,80 € | 10,40 € | 11,40 € |
| C | 28,80 € | 16,80 € | 12,80 € | 13,70 € |
| D | 32 € | 18,40 € | 14,40 € | 15,30 € |
| E | 38,40 € | 22,40 € | 16,80 € | 17,50 € |
| F | 48 € | 28 € | 20,80 € | 22,80 € |
| G | 60 € | 36,80 € | 28 € | 30,50 € |
| M* | 152 € | 93,60 € | 71,20 € | 76,20 € |
| Z0** | 315,12 € | 182,56 € | 138,24 € | 190,40 € |
| Z1*** | 220,80 € | 128 € | 96,80 € | 133,20 € |

*****Z1** : Correspond aux résidents hors Canteleu, mais dont la commune de résidence est signataire de la convention intercommunale relative à la scolarisation.



L'A2J

L'A2J est un dispositif sur lequel les jeunes aiment à se retrouver pour passer de bons moments durant leur temps libre, et construire ensemble leurs loisirs mais aussi leurs projets de demain !

S'ils sont adhérents, les jeunes peuvent :

- ▶ Venir et aller à l'A2J en fonction de leur envie, sur tous les temps d'ouverture
- ▶ Bénéficier de tarifs préférentiels sur toutes les sorties de l'A2J, les séjours proposés par l'A2J, et ceux que les jeunes peuvent construire avec l'aide de l'équipe A2J !

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

| | Période scolaire | | Vacances | |
|----------|------------------|-----------|-----------|-----------|
| | Ouverture | Fermeture | Ouverture | Fermeture |
| Lundi | 16h30 | 19h | 10h* | 19h** |
| Mardi | | | | |
| Mercredi | | | | |
| Jedi | | | | |
| Vendredi | Fermé | | | |

* Possibilité de déjeuner / facture envoyée au domicile
** Sorties en soirée programmables

 Local Jeunes, plaine des Bas Jardins, 34 rue Alexandre Dumas.
Renseignements  06 23 39 88 14.

MODALITÉS & PAIEMENT

INSCRIPTIONS :

Pour fréquenter la structure sur tous les temps d'ouverture de l'A2J, un dossier d'inscription est constitué. Il est à retirer à l'A2J dès la première visite du jeune, ou à l'Accueil Famille (Salle Maurois) de l'Hôtel de Ville. Il doit être complet pour valider l'inscription et retourné à l'Accueil Famille (Guichet E) , avant la 2ème visite sur la structure au plus tard, dûment rempli et signé par le jeune et sa famille.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADHESION ET/OU D'INSCRIPTION :

- ▶ Une attestation d'assurance Responsabilité Civile du jeune, précisant la couverture des activités extra-scolaires.
- ▶ Une photocopie du carnet de vaccination.
- ▶ Le récépissé du règlement intérieur A2J signé.
- ▶ Deux photos d'identité (une pour le dossier, et une pour la carte d'adhésion).
- ▶ Le paiement de l'adhésion (si le jeune souhaite adhérer).

ADHESION FORFAITAIRE ET ANNUELLE

L'adhésion annuelle permet d'accéder au dispositif A2J et de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'ensemble de la programmation des activités payantes A2J. Les adhérents sont prioritaires sur toutes les actions de la programmation.

TARIFS

| | | |
|------------------------------|---------------------|-------------|
| Adhésion A2J Annuelle | | 10 € |
| Activités | | |
| Prestations | Adhérent A2J | 2 € |
| | Non Adhérent | 5 € |
| Sortie à la journée | Adhérent A2J | 6 € |
| | Non Adhérent | 15 € |

| Quotients familiaux | Tarifs 5 jours / 4 nuits | |
|----------------------------|---------------------------------|---------------------|
| | Adhérent | Non adhérent |
| A | 16 € | 24 € |
| B | 24 € | 35,50 € |
| C | 28,50 € | 43 € |
| D | 32 € | 47,50 € |
| E | 36,50 € | 54,50 € |
| F | 47,50 € | 71,50 € |
| G | 63,50 € | 95,50 € |
| M* | 159 € | 238 € |
| Z0** | 238 € | 317,50 € |
| Z1*** | 159 € | 238 € |

* **M** : Le tarif M s'applique aux résidents de Canteleu sans carte QF. ** **Z0** : Correspond aux résidents hors commune. *** **Z1** : Correspond aux résidents hors Canteleu, mais dont la commune de résidence est signataire de la convention intercommunale relative à la scolarisation.



LE P.R.E

La réussite éducative vise à soutenir les enfants dans leur évolution vers l'autonomie d'adulte. Elle organise la recherche et la mise en œuvre des solutions pour lever les difficultés en matière de conditions de vie, de santé, de confiance en soi, de vie scolaire, d'ouverture aux autres....

C'est dans ce cadre que le Programme de Réussite Educative (PRE) de Canteleu, porté par le Service Enfance Jeunesse, propose d'actionner tous les leviers disponibles, en mettant en place des stratégies pour tenter de solutionner les causes de difficultés des jeunes. L'objectif est de réduire les écarts, les obstacles qui impactent la réussite de l'enfant, dans sa construction, ses apprentissages.

Une fois entré dans le dispositif PRE, un suivi individualisé de l'enfant est mis en place en concertation et en accord avec sa famille.

Pour tout renseignement, contacter le Référent Parcours PRE ☎ 02 32 83 40 19



FONDS D'INITIATIVES JEUNES

A Canteleu, la jeunesse fait l'objet d'une attention spécifique. Le Fonds Initiatives Jeunes (FIJ) s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans. Il vise à développer leur citoyenneté et à prendre confiance en eux à travers la réalisation d'un projet de leur propre initiative, seul ou jusqu'à 5 participants pour un même projet, en recherchant la mixité garçon/fille.

Le FIJ permet ainsi de s'épanouir et de s'ouvrir aux autres, au monde.

Les jeunes peuvent proposer librement tout type de projet, à la seule condition qu'il s'inscrive dans une démarche citoyenne. Ce qui signifie que le FIJ est l'opportunité de réaliser un projet pour soi et pour les autres. Par ce biais, il promeut la responsabilité et l'engagement du citoyen avec pour fil rouge, la citoyenneté et le sens civique. Une jeunesse, donc, actrice de sa vie !

Pour ce faire, le Fonds d'Initiatives Jeunes permet au demandeur, sur Commission, de recevoir une dotation d'un montant maximal de 750 €. Le jeune doit faire une proposition d'action..

Attention ! Le candidat doit chercher, en plus du FIJ, d'autres partenariats financiers. L'enjeu principal est donc d'amener les jeunes Cantiliens à s'élever dans l'apprentissage et leur autonomie.



COMMENT BENEFICIER DU FIJ ?

Un dossier doit être retiré à l'Accueil « Famille », de l'Hôtel de Ville (Guichet E) ou au Local Jeunes. Le candidat devra alors remplir le dossier de demande et présenter en quelques lignes la genèse de son projet qui sera présenté en Commission pour validation. Le dossier doit fournir un maximum de renseignements sur le projet en cours, permettant d'identifier les freins et les leviers. Ensuite, la proposition est étudiée et coconstruite avec le demandeur.

La Commission se réunit 3 fois par an : mars, juin et octobre.

DUREE DE VIE DU PROJET ?

Le projet doit s'effectuer dans un délai d'un an après la décision de la commission.

Pour tout renseignement, contacter le Référent FIJ ☎ 02 32 83 40 19

COORDINATION PARENTALITÉ

La Ville de Canteleu étoffe les services à destination des familles avec la création d'une coordination parentalité. Celle-ci a vocation à soutenir les familles qui rencontrent des difficultés dans leur fonction d'éducateur, ou qui ont besoin de conseils sur le chemin de l'éducation de leur enfant. Ainsi, elle développe la création et l'animation d'un programme de soutien à la Famille et à la Parentalité. Elle informe, conseille et accompagne vers des interlocuteurs adéquats selon les situations.

Elle coordonne et anime le Conseil Consultatif des Droits et Devoirs des Familles (CDDF).

Bien entendu, elle est par nature la référente sur les questions de parentalité auprès des équipes qui interviennent auprès des familles.

Retrouvez la Coordinatrice Parentalité à l'Hôtel de Ville 📞 02 32 83 40 19

MÉDIATION

DES ESPACES PUBLICS 🧑🧒 16 - 25 ans

Accompagner la jeunesse cantilienne !

Les deux Médiateurs des Espaces Publics reçoivent et conseillent les jeunes qui éprouvent un sentiment « de ne pas avancer, d'être bloqué dans leur vie... ». Lesquels peuvent parfois se sentir un peu perdus face aux institutions qui ont vocation à les aider.

Ils les accompagnent dans une relation de confiance et de bienveillance, et les accueillent notamment sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville et au Local Jeunes.

Une fois la situation du jeune « éclaircie » avec lui, les Médiateurs l'aident à mobiliser les ressources et les soutiens existants.

Les Médiateurs jouent le rôle de facilitateur et d'accélérateur de solutions pour soutenir les jeunes « en panne », mais qui aspirent à dépasser leurs difficultés.

Contact : retrouvez les Médiateurs des Espaces Public à l'Hôtel de Ville

☎ 02 32 83 40 00

☎ 06 26 36 59 12 / 06 10 38 74 36 du lundi au vendredi de 14h à 18h30.



Antoine LIORACK



Lou GOHORE

Les directeurs



Delphine Delassus
Directrice Halte Les P'tits Loups



Emmanuelle Marne-Mahieux
Directrice annuelle + Août 2021
Ani'Mômes



Jeffrey Nechaff
Directeur 2021 Ani'Mômes



Thomas Olivier
Directeur Août 2021 & petites
sessions Accueil de Loisirs Ado



Emilie Lambert Gaudette
Directrice Juillet 2021 & petites
sessions Accueil de Loisirs Ado



Mariam Tombe Soumaré
Directrice annuelle A2J



Audrey Robert
Directrice Adjointe 2021 + Août



Lucie Raulin
Directrice Caps Séjours de
vacances Juillet Août 2021



Nathalie Roult
Guichet Famille



Karine Boué
Guichet Famille



Jean-Michel Mazier
Programme de Réussite Educative
Coordonnateur PRE



Abdessamad El Abid
Programme de Réussite Educative
Réfèrent Parcours PRE

& agents

Halte des P'tits loups ☎ 02 35 36 38 75

Ani'mômes ☎ 02 32 83 40 19

Local Jeunes ☎ 06 23 39 88 14

PRE + FIJ ☎ 02 32 83 40 19

HÔTEL DE VILLE

Place Jean-Jaurès
BP 11 - 76 380 Canteleu

☎ 02 32 83 40 00

WWW.VILLE-CANTELEU.FR

ACCUEIL FAMILLE

Guichet E

☎ 02 32 83 40 19

@ famille@ville-canteleu.fr

